

Bulletin d'adhésion / de dons 2011
66% des dons déductibles des impôts

Je souhaite :

adhérer → cotisation annuelle 20 €

et/ou

faire un don → €

Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'AMPF.

Je souhaite un reçu fiscal :

oui non

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Email :@.....

Date :2010

Signature :

Adoptez nos chats et chatons

—
*Testés FIV/FELV, vaccinés, tatoués
stérilisés.*

*Participation aux frais vétérinaires demandée
Placement et suivi sérieux et de qualité (visite de
pré adoption, de contrôles...)*

Devenez Bénévole

—
*Vous avez 2h de temps libre dans la semaine :
alors mettez les à profit pour notre association
(transfert véto, socialisation de chats...,
opération caddie, trappage...)*



Association Massy Protection Féline

24, Avenue Raymond Aron
91300 MASSY

Téléphone : 06 89 73 27 46
Messagerie : am.pf@laposte.net
Site Internet : www.ampf.fr

Association Massy Protection Féline

Bulletin d'information

—
*Pour une meilleure
sensibilisation de la cause
féline*



Téléphone : 06 89 73 27 46
Site internet : www.ampf.fr

Les actions de l'association

L'AMPF (Association Massy Protection Féline) a été créée en octobre 2008.



Cette association massicoise a pour objet de :

- **protéger** la population féline abandonnée et/ou errante de la ville de **Massy** (Essonne), ainsi que de **sensibiliser la population sur la cause féline** (Stérilisation, maladie, hygiène, identification ...).
- **placer** les chats de l'association auprès de familles d'adoption remplissant les conditions définies par contrat.
- **réduire la souffrance** animale au sens général.

Familles d'accueil et local de repos

Nous souhaiterions compter sur un **réseau de familles d'accueil** et d'un local pour accueillir nos protégés jusqu'à l'adoption ou relâchage.

Dons et adhésions

Grâce à vos dons et adhésions, aux différents partenariats déjà existants (Vétérinaire, Royal Canin, Ville de Massy et Conseil général de l'Essonne), nous sauverons le maximum de félins en danger.

Pour ce faire, nous comptons sur votre générosité sachant que vos adhésions et dons seront **déductibles de vos impôts** sur le revenu à hauteur de **66 %**.

Nous vous remercions d'avance si vous pouvez relayer ce message à vos connaissances, à vos proches qui sont sensibles à la cause animale et qui pourront eux aussi nous aider.

Merci à vous et surtout merci pour eux.

Christian DA SILVA

Merci à vous et surtout merci pour eux.



Christian DA SILVA

Président de l'AMPF

06.89.73.27.46

Association Massy Protection Féline

24, Avenue Raymond Aron
91300 MASSY

Téléphone : 06 89 73 27 46

Messagerie : am.pf@laposte.net

Site internet : <http://www.ampf.fr>